



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23112797

Déposé / Reçu le

24 AOUT 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefte} Bruxelles

N° d'entreprise : **0403 292 346**

Nom

(en entier) : **AXA Holdings Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination statutaire - démission

L'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2023 a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Nicolas Leclercq pour un terme de trois ans, jusqu'après l'assemblée générale ordinaire de 2026.

L'assemblée a pris acte de la fin de mandat de Stephan Slits à dater de l'issue de la présente assemblée générale.

L'assemblée a décidé de nommer Sabine Wuïame, domiciliée à 23, Avenue de la Faculté d'Agronomie, 5030 Gembloux, en qualité d'administrateur pour un terme de trois ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026. Cette nomination prendra effet le 1er juin 2023 sous la condition suspensive de l'accord de la BNB.

L'assemblée a pris acte de ce que PwC, Réviseurs d'Entreprises srl, est représentée, à dater de l'issue de la présente assemblée générale, par Tom Meuleman, en remplacement de Damien Walgrave.

L'Assemblée donne tout pouvoir utile et/ou nécessaire à Mesdames Anne DE RICK et Omayma EL BACHIRI et à Messieurs Bertrand BRUYR et Tom LEPOUTRE, qui peuvent agir séparément, en vue de signer les formulaires nécessaires à la publication de(s) présente(s) résolution(s) aux annexes du Moniteur Belge et de déposer les formulaires précités ainsi que tout document annexe requis au Greffe du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles.

Omayma EL BACHIRI, mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).